

**Réinscriptions – Rentrée 2024**  
Note aux représentants légaux des  
Elèves en classe de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>

Service :  
**Secrétariat de Direction**

Dossier suivi par  
**PHEMIUS Germina**  
**Secrétaire**

Téléphone :  
0590 28 70 83  
Fax :  
0590 28 76 08

Mail :  
[ce.9710023y@ac-guadeloupe.fr](mailto:ce.9710023y@ac-guadeloupe.fr)

Bebel  
97 115 SAINTE-ROSE

Site internet :  
<https://bebel.clg.ac-guadeloupe.fr/>

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des opérations administratives nécessaires à la préparation de la rentrée 2024, je vous prie de bien prendre note des dispositions suivantes.

Ces opérations indispensables de réinscriptions auront lieu au réfectoire selon un calendrier joint en annexe.

A cette occasion, il vous sera remis le ou les bulletins trimestriel(s) de votre enfant pour l'année en cours.

J'attends que les dispositions suivantes soient rigoureusement respectées :

1. Présence indispensable **d'un** représentant légal et de l'élève ;
2. Respect impératif de la date et de l'horaire attribués ;
3. Les manuels prêtés au cours de cette année 2023/2024 ainsi que la carte scolaire de restauration doivent avoir été remis au préalable ;
4. Les livres empruntés au CDI, doivent avoir été rendus auparavant ;
5. Les éventuelles amendes doivent avoir été réglées au service de gestion ;

Compte-tenu de nouvelles réglementations liées à la dématérialisation de la gestion comptable et des différents téléservices, chaque parent devra fournir **un RIB** et **une adresse électronique** (mail) valide.

**Attention !** Pour toute demande de Bourse papier, **un second RIB** vous sera demandé à la rentrée, en septembre.

En outre, Il vous sera demandé :

- Une avance sur les frais de ½ pension du 1<sup>er</sup> trimestre : **50 euros**
- L'inscription annuelle volontaire à l'association sportive du collège : **20 euros**
- Au titre de fourniture scolaire, chaque année **une rame de papier blanc format A4**, vous est demandée. Cette année encore, nous vous demandons de la fournir lors de l'inscription.

De plus, j'attire votre attention sur l'impérieuse nécessité de faire état de tout changement de situation (nom, adresse, numéros de téléphone, ...).

Enfin, j'insiste sur le fait qu'une inscription (ou réinscription) n'est complète que si tous les éléments attendus sont fournis. Ainsi, il ne sera accepté aucune inscription partielle par défaut de pièce.

### **Récapitulatif des éléments à fournir lors de l'inscription :**

- La fiche administrative renseignée et **à jour**
- Les 2 fiches d'urgence renseignées
- La fiche de restitution des manuels scolaires et le cas échéant le bon de paiement des amendes remis par le CDI ou l'intendance
- Le récépissé de remise du Badge de cantine
- 2 photos d'identité récentes
- Une rame de papier blanc A4.
- Un RIB au nom du représentant légal
- Photocopie du carnet de santé (vaccins)
- Une photocopie d'une pièce d'identité pour tout élève entrant en 3<sup>ème</sup>
  
- L'attestation d'assurance scolaire 2024/2025 (elle *peut être remise à la rentrée*)
- Tout document justifiant d'un changement de situation dans la responsabilité légale.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Le Principal



Emmanuel BOISDUR

### **Annexes :**

**①** Planning des réinscriptions pour les élèves, actuellement en 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> au Foyer:

Elèves actuellement en classe de	Dates	Horaires
Sixième	Mardi 25 juin 2024	13h30 à 16h30
Cinquième	Lundi 24 juin 2024	13h30 à 16h30
Quatrième	Jeudi 27 juin 2024	13h30 à 16h30

**②** Informations complémentaires :

Le tableau des fournitures scolaires sera disponible au format numérique sur le site internet du collège (<https://bebel.clg.ac-guadeloupe.fr/>) et sur Néo, au format papier en Vie Scolaire, à compter du vendredi 05 juillet 2024.